

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°282/2017

**OBJET : Budget primitif
2018**

Membres : 18

Présents votant : 5

Pouvoirs : 6

L'an deux mille dix sept, et le 8 décembre 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 27 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Communauté de Communes du Clermontais.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,

La Présidente, suite au Débat d'Orientation Budgétaire de la séance du comité syndical du 17 octobre 2017, présente le budget primitif pour l'exercice 2018. Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes, pour un montant total de 373936.02€, répartis comme suit :

Fonctionnement				Investissement			
Dépenses		Recettes		Dépenses		Recettes	
Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant	Chapitre	Montant
011	93 178.41 €	013	500.00 €	20	1 000.00 €	10	169.24 €
012	260 607.17 €	70	1 334.00 €	21	9 083.64 €	040	9 914.40 €
65	152.40 €	74	361 038.38 €				
042	9 914.40 €	75	980.00 €				
TOTAL	363 852.38 €		363 852.38 €		10 083.64 €		10 083.64 €

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical

EMET un avis favorable sur le budget présenté,

DECIDE d'adopter le budget 2018.

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 8 décembre 2017**


 La Présidente
 Syndicat mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
 15 Avenue du Grand Lézard
 34800 Clermont l'Hérault
 Marie PASSIEUX

